

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 23 (1935)

**Heft:** 463

**Artikel:** La prostitution, ses causes, ses remèdes

**Autor:** Delachaux, V.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-262074>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

marque de protection conférée aux producteurs remplissant certaines conditions; c'est un moyen de soutenir, en les recommandant au public, les produits qui méritent de l'être.

En acquérant le droit d'user du Label, les producteurs acquièrent en même temps l'aide de la Ligue qui entraînera le public à marquer et à acheter les produits qu'elle lui signale ainsi. Une des conditions pour obtenir le droit d'user du Label est la rémunération convenable de la main-d'œuvre. Par ce moyen, la Ligue lutte efficacement contre les salaires insuffisants.

L'acheteur a tout intérêt à être renseigné sur la valeur réelle des produits qui le tentent; il saura que ceux qui portent l'estampille du Label peuvent être achetés de confiance, même s'ils semblent un peu plus coûteux, que ce sont des objets qui ont été examinés et contrôlés par la Ligue, qui sont fabriqués en Suisse et aussi que le salaire de l'ouvrier confectionneur a été convenable.

Le Label est une marque légalement protégée et la propriété exclusive de la Ligue sociale d'acheteurs. Les producteurs qui désirent être au bénéfice du Label doivent s'adresser à la Ligue en fournissant tous les renseignements nécessaires sur les articles qu'ils désirent protéger. La Ligue de son côté fait la publicité nécessaire pour donner au Label toute son efficacité (articles dans la presse, affiches, expositions, conférences, etc.).

V. D.



Cliché Mouvement Féministe

Mme Anna GUTZWILLER

vient d'être nommée deuxième assistante de police à Berne. Elle sera une aide précieuse pour la première assistante, Mme Ernst, et les femmes de la capitale sont reconnaissantes aux autorités qui, d'elles-mêmes, firent cette nomination sans qu'elle ait été précédée de démarches ou de pétitions.

petite part de la prostituée, celle-ci est une victime de la prostitution.

Les causes de la prostitution sont principalement: la négligence ou l'égoïsme des parents ou du tuteur, la vanité féminine, le désir d'une vie légère et gaie, l'alcool, la cocaïne et d'autres drogues, la paresse, le manque de sens moral, une intelligence déficiente, un caractère irresponsable, l'absence complète du sens de la dignité humaine et spécialement de la dignité féminine, un érotisme développé, un mauvais entourage, la pornographie, le proxénétisme, la soif de plaisir et le goût de la prostitution chez les hommes, la décadence sociale, la misère et l'abandon. Cette dernière cause domine certainement toutes les autres. La société est véritablement responsable de la prostitution et aussi l'entourage et aussi la famille, et la lutte contre ce fléau social devrait être la tâche morale la plus immédiate de la société et de l'Etat. (extrait du rapport du docteur Donos, médecin en chef d'hôpital, professeur d'université à Budapest et vice-président de l'Association hongroise contre la traite des femmes et des enfants).

Le professeur Mittermaier de Heidelberg envisage que les enfants des familles pauvres des grandes villes vivant dans la rue ou dans des logis trop peuplés sont témoins de scènes scandaleuses tel qu'il est presque héroïque de leur part de conserver encore quelques notions de moralité. L'enfance illégitime et son éducation forcément relâchée, la monotonie et le manque de joie du travail dans les usines sont encore des causes de prostitution. Et certaines professions comptent beaucoup plus de prostituées que d'autres, par exemple,

les employées de maison, les ouvrières de fabrique, les sommelières, les modistes, les couturières, les repasseuses, les vendeuses, etc.

Voilà, sommairement résumées, les causes de la prostitution. Quant aux remèdes, il est envisagé en tout premier lieu l'éducation de la jeunesse, qui est, du reste, plutôt un moyen préventif. Le Dr. Paulina Luisi, de Montevideo, rend responsable la désolante situation économique du travail féminin. Son amélioration sera certainement un remède efficace contre la prostitution. Il faut lutter aussi contre la notion erronée du mal nécessaire, doctrine équivoque et brutale, qui autorise toutes les licences masculines, contre le relâchement des liens conjugaux et il faut rappeler les devoirs de propriété, de santé, d'intégrité physique et morale de l'homme et de la femme unis par le mariage et appellés à donner naissance à des êtres nouveaux. Le goût de la propriété inculqué et développé chez les jeunes filles peut les faire reculer devant les contacts malpropres. Dans ce domaine, l'éducation scolaire peut remédier à l'éventuelle carence maternelle, nous dit Mme von Kirchbach, de Dresden, qui préconise en outre l'enseignement en commun des garçons et des filles.

Mais les remèdes, les vrais remèdes? Les trouvera-t-on dans les œuvres privées ou officielles de préservation, de protection, de répression, ou dans une juridiction spéciale pour les mineurs, telle que la présente Mme Andréa Colin, membre de la Section des questions morales de la S.D.N.? Il n'y a pas de lutte rationnelle contre la prostitution sans lutte contre l'immoralité sexuelle, a-t-on écrit fort justement. Les lois sont-elles d'une utilité pratique et efficace contre cette immoralité? se demande M. Semkina, du Bureau international pour la suppression du trafic des femmes et des enfants. Oui, quand elles suppriment les maisons de tolérance, les endroits où l'on s'amuse qui constituent une tentation permanente, quand elles établissent la police des rues et des établissements publics et qu'elles suppriment la sollicitation publique, et ne permettent pas à la prostitution luxueuse de s'afficher et d'exciter ainsi l'envie de jeunes personnes, en même temps pauvres et avides de plaisirs, quand elles puissent les représentations ou les écrits obscènes et les clubs nudistes organisés pour servir le vice, etc., etc. Bien que la législation ne puisse résoudre toutes les difficultés, elle peut beaucoup, si elle est honnêtement appliquée, pour les diminuer tout au moins.

(S'adr. rue de l'Hôtel-de-ville, 8, Genève)

V. DELACHAUX.

## Les effets de la rationalisation sur l'emploi et les salaires des femmes en Allemagne

Le B.I.T. publie, sous la signature de Mme Judith Grünfeld, une brochure donnant les résultats d'une minuscule enquête faite en Allemagne à propos des effets de la rationalisation sur les salaires et l'emploi des femmes dans ce pays. L'auteur apporte une utile contribution à l'étude de ce problème; elle y examine, à l'aide de données provenant de sources diverses, les changements survenus au cours de ces dernières années.

Un livre nouveau est sorti récemment de presse, *Lucile de Chateaubriand*, par Albéric Cahuet. L'auteur, à qui nous devons déjà de très belles études de femmes, retrace avec beaucoup d'art et avec une émotion qu'il sait nous faire partager, la vie de celle qu'il appelle « un Werther féminin ». Il s'attache à détruire la déplorable légende répandue à la suite de la publication par Chateaubriand de son *René*, qui déforme la pure tendresse du frère et de la sœur, et on peut dire que le livre de M. Cahuet est une éclatante réhabilitation.

Rien n'annonçait chez Lucile enfant la femme charmante qu'elle devint. « Jaune comme la primevère et triste comme la feuille séchée », elle était laide, un peu contreplaqué, portait un corset et un collier de fer pour redresser sa taille, et avait l'esprit endormi. Bien que de quatre ans l'aînée de son frère, elle était sa compagne de tous les instants. « On me livre Lucile comme un jouet » écrira plus tard Chateaubriand. « Jouet patient, facile, qui s'attache instinctivement à ce qu'on lui donne, car une petite fille a toujours un amour maternel à placer », ajoute M. Cahuet. Ce frère était alors un parfait vaurien et c'est Lucile qui, pour lui éviter des semences, raccomode en cachette ses vêtements déchirés dans les batailles journalières avec les poisssons de Saint-Malo.

La famille Chateaubriand s'est transportée à Combourg, château imposant par sa masse de pierre grise et ses quatre tours, triste aussi et le pied baignant dans des eaux noires. Lucile a dix-sept ans; elle erre, toujours songeuse, sur

les bruyères des landes ou sous les grands bois, « front pensant, âme grave, cœur prenant », et miraculièrement devenue belle. On ne peut imaginer jeune fille aussi compliquée. « Tout, a noté Chateaubriand, lui était souci, chagrin, blessure; une expression qu'elle cherchait, une chaire qu'elle s'était faite la tourmentaient des mois entiers. A dix-sept ans, elle déplorait la perte de ses jeunes années et se voulait ensevelie dans un cloître ».

De cette passionnée toute enveloppée de mystère, on fit une chanoinesse, était intermédiaire entre la vie religieuse et la vie du monde. Cette qualité valait des avantages certains; ou bien la chanoinesse vivait dans la maison-mère, où elle demeurait dans sa famille. Dans les deux cas, elle avait droit à une rente, ainsi qu'à être appelée « Madame la Chanoinesse », et à être secourue en cas d'infirmité. De par son titre nouveau, Lucile devait éviter le luxe vestimentaire et nobiliaire, vivre très simplement même dans le monde, s'abstenir de lectures dangereuses, de spectacles, de bals et de toute espèce de fards. Le temps qu'elle ne donne pas à son frère, elle le passe en prières.

Lucile a vingt ans, son frère en a seize. « Autour d'eux nul ne les comprend comme ils se comprennent... elle regoit tous les chocs de l'esprit fraternel qui tour à tour l'entraîne et se replie en elle. Tous deux se rapprochent et, à toutes les heures, se découvrent davantage leurs identités... Si pareils, dans cette magnificence intime de leur jeunesse, que l'on n'imagine pas, entre les êtres, de communion plus étroite. Les mots de l'un tombent dans l'âme de l'autre. Soumis aux mêmes visions, atteints par les mêmes



## Les femmes et les livres

### Lucile de Chateaubriand

Sur cette sœur d'un homme illustre, sur cette Lucile passionnée comme peu de femmes le furent, et toute blottie à l'ombre de la gloire fraternelle, il a été beaucoup écrit. Des écrivains, et des meilleurs, ont tenté de fixer d'un trait précis cette silhouette fuyante, sur laquelle son frère nous a raconté somme toute, plus de mensonges qu'il n'est permis, même à un imaginatif.